

174	UTBM service communication	Franche-Comté mag	juin - juillet - aout 2011
		Décisions	pôle d'excellence - PRES - investissements - pôle de recherche

Un pôle d'excellence universitaire Bourgogne Franche-Comté

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE.

La coopération entre les Universités de Franche-Comté et de Bourgogne se concrétise aujourd'hui par un pôle de recherche, d'innovation et de formation qui participe fortement au rayonnement des deux territoires. La Région partage cette ambition et accompagne son développement.

Le rapprochement entre les Universités de Franche-Comté et de Bourgogne a franchi une étape décisive le 15 décembre dernier, avec la constitution du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur, le « PRES Bourgogne Franche-Comté Universités », qui a vocation à devenir un grand pôle européen d'excellence. « Dans le paysage universitaire national, européen et international, il est certain que les deux Universités ont besoin de renforcer leur visibilité. En agissant en synergie et de façon complémentaire, chacune avec ses atouts et ses potentiels, elles vont constituer

L'enjeu d'une carte concertée des formations à l'échelle des deux régions est capital pour l'avenir de l'enseignement supérieur interrégional.



© DAVID CESBRON / REGION FRANCHE-COMTE

La Région aide aux déplacements des étudiants en finançant 80 % du coût de 160 « pass mois » et 100 carnets de 10 tickets individuels.

un ensemble qui comptera sur le territoire et au-delà », indique Patrick Bontemps, vice-président en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au Conseil régional.

COMMENT FONCTIONNE LE PÔLE ?

L'organisation innovante du PRES Bourgogne Franche-Comté repose sur deux outils. Le premier, l'Université fédérale, qui regroupe les deux Universités et les écoles d'ingénieurs (AgroSup Dijon et l'ENSM), formalise les relations de ces établissements, en particulier au niveau

de la carte des formations. Le second, la fondation de coopération scientifique (FCS), installée en février, constitue le levier d'action du PRES. C'est elle qui élabore et met en œuvre son plan stratégique, dans un cadre partenarial en lien avec les entreprises, en gérant les fonds qui lui sont confiés.

Parallèlement, le Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté, qui rassemble les écoles d'ingénieurs et de managers des deux régions, doit intégrer rapidement le PRES. Il vise à faire émerger des projets de développement entre les écoles membres, à mutualiser leurs compétences et même à croiser les cursus des écoles.

AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION

À travers ces différents outils et la mise en œuvre d'actions spécifiques, le PRES contribuera à accroître l'attractivité et la compétitivité des établissements et des territoires. Première illustration avec la déclinaison étudiante du G8-G20, le sommet mondial des étudiants, qui s'est tenu fin avril à Besançon et dont l'organisation lui a été confiée.

L'intérêt de structurer cette coopération universitaire interrégionale et d'accompagner le développement du PRES s'est imposé comme une évidence pour la Région Franche-Comté, qui intervient à différents niveaux. Dans le cadre du vote du budget primitif 2011, elle a exprimé sa volonté de doter le capital de la fondation et verse 60 000 euros par an, soit 300 000 euros pour la période 2011-2015. Elle concourt, en outre, à aider les étudiants dans leur quotidien, en prenant en charge une grande partie du coût des « pass mois » transports (bus et TER) pour ceux qui suivent une formation co-habituée par les deux Universités.

« Plus généralement, rappelle Patrick Bontemps, la Région Franche-Comté a décidé d'accentuer son aide en attribuant 20 millions d'euros sur quatre ans prioritairement aux projets d'avenir, afin d'accompagner la dynamique du programme "Investissements d'avenir" issu du grand emprunt, dont 5 millions en 2011 pour le développement des projets portés par le PRES. »



© DAVID CESBRON / REGION FRANCHE-COMTE

✓ C'EST VOTÉ !

Modernisation des gares

La Région accorde une subvention de 79 766 € à la Communauté d'agglomération du Grand Dole pour l'aménagement du parking nord de la gare de Dole.

✓ Patrimoine comtois

La Région attribue une subvention globale de 46 295 € dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine. La Citadelle de Besançon, l'exposition « Abysses » à Montbéliard, le parcours spectacle nocturne au Château de Joux, la publication sur la ville de Salins-les-Bains et l'exposition au Musée de Champplitte en sont les bénéficiaires.

✓ Matériel et mobilier des lycées

La Région a décidé d'accorder 306 450 € pour financer l'équipement général des locaux neufs ou restructurés des lycées et le renouvellement d'équipements divers : mobilier, matériel d'entretien, véhicules...